

Situation Internationale

L'actualité internationale reste lourde et particulièrement préoccupante : la guerre en Ukraine continue de s'enliser, les bombardements à Gaza se poursuivent malgré la mobilisation internationale pour casser le blocus humanitaire et faire cesser le génocide. Le mouvement syndical doit continuer à porter haut la solidarité internationale et la défense des droits humains.

Le gouvernement israélien poursuit son offensive génocidaire dans la bande de Gaza ; en plus des bombardements, la population se retrouve dans une situation de famine largement documentée.

Cet été D. Trump a poursuivi sa politique d'extrême droite aux États-Unis et dans le monde, soutenant le gouvernement génocidaire israélien et remettant V. Poutine sur la scène internationale, poursuivant une stratégie diplomatique au mieux erratique autour de la guerre en Ukraine. Les équilibres internationaux sont fragilisés et les tensions se renforcent, avec une remise en cause inquiétante des droits, des libertés et du multilatéralisme.

Budget

Sur le plan national, la nomination de Lecornu au poste de Premier ministre constitue un véritable affront. Loin d'annoncer un tournant, ce choix traduit la continuité des politiques de Macron : austérité budgétaire, attaques contre les services publics, absence de réponses à la crise de l'école. Cette décision montre que rien ne changera sans mobilisation. Plus que jamais, il est nécessaire d'exiger un autre budget, un autre cap politique, une rupture avec ces logiques destructrices pour les services publics et pour l'Éducation nationale. C'est une condition essentielle pour que l'école ne s'effondre pas.

Il faut aussi une nouvelle politique en matière de politique éducative : en finir avec les réformes de tri social (Choc des savoirs, ParcoursSup, lycée Blanquer), revaloriser les personnels, améliorer les conditions de travail, conforter les personnels dans leurs métiers et obtenir un statut de fonctionnaires pour les AESH. Ces choix peuvent être financés : taxe Zucman (impôt pour les 1800 foyers fiscaux les plus riches dépassant les 100 millions d'euros de patrimoine) qui pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards d'euros, rétablissement de l'ISF...

Rentrée 2025

La CA académique du SNES-FSU exprime d'abord sa tristesse et sa colère après le suicide de notre collègue directrice d'école dans le Cantal, Caroline Grandjean, victime d'attaques lesbophobes répétées dans l'école où elle enseignait. Elle apporte son soutien à son épouse, à sa famille, à ses proches, à ses collègues et aux camarades de la FSU-SNUipp et de la FSU du Cantal qui l'ont accompagnée depuis le début. La CA demande que toute la lumière soit faite pour déterminer les responsabilités de chacune et de chacun. Il est inacceptable que l'homophobie et la lesbophobie tuent encore en 2025.

Malheureusement, Caroline Grandjean n'est pas la première personne à être victime de LGBTQIAphobies au sein de l'Éducation Nationale. Il est plus urgent que jamais d'exiger la mise en place effective du programme EVARS, partout, avec des moyens dédiés et par des personnels formés.

Bâti scolaire

L'été 2025 est le 3^e plus chaud enregistré en France derrière 2003 et 2022 (8 des 10 derniers étés les plus chauds ont eu lieu ces 11 dernières années). Pourtant le gouvernement Français est toujours loin de prendre la mesure du réchauffement climatique en cours. L'enquête de l'AES sur le bâti scolaire confirme nos alertes : les bâtiments ne sont pas adaptés aux effets du réchauffement climatique. Travailler et faire classe devient insupportable dans certaines conditions. Cette question n'est pas secondaire : elle touche directement aux conditions d'apprentissage, de travail et d'examen, et doit devenir un axe fort de nos revendications. Il faut continuer à exiger un plan de rénovation des établissements scolaires.

Crise d'attractivité

Le rectorat de Normandie a publié entre le 1er et le 10 septembre près de 100 offres d'emplois

d'enseignants, montrant à quel point le manque de personnels était criant. L'enquête de rentrée du SNES-FSU a permis une nouvelle fois de dénoncer les affirmations de la ministre qui sous-estime largement le nombre de classes sans professeur à la rentrée. L'inquiétude est grande sur les besoins en remplacement dans les mois à venir. Il manque aussi de très nombreux personnels non-enseignants à cette rentrée : AESH, AED, assistant.es sociales, psy-En... fragilisant l'encadrement des élèves par les équipes pluridisciplinaires.

Réactivation du PLE au lycée : hors de question !

Jusqu'à présent le PLE était limité aux disciplines du contrôle continu désormais il devrait s'appliquer à tout le cycle de terminal. Le PLE est une véritable prison dans laquelle nous devons refuser de nous enfermer.

Les analyses du SNES-FSU et les mobilisations dans les établissements avaient déjà permis de neutraliser le PLE en 2021 en le limitant au maximum pour garder notre liberté pédagogique. La nouvelle note de service est une étape qu'on ne peut accepter dans la caporalisation des pratiques et la volonté de mettre au pas la profession. Comme nous l'avons déjà fait, refusons d'appliquer ces préconisations qui n'ont pas de valeur contraignante.

L'objectif à peine caché est ici la fin du bac avec une volonté de normaliser la fabrication administrative des notes, de faire croire au laxisme des enseignant.es dans les jurys de bac tout en niant leur professionnalisme.

Le SNES-FSU appelle les personnels à ne pas mettre en œuvre le PLE, à refuser tout cadrage de l'évaluation inscrit dans le projet d'établissement et conçu comme contraignant pour les personnels, au détriment de leur liberté pédagogique.

« Choc des savoirs » : l'urgence de l'abandon !

Le SNES-FSU a dénoncé fermement depuis le début les effets néfastes du choc des savoirs. Malgré le rapport de l'Inspection Générale publié le 17 juin, la Ministre s'est entêtée à maintenir sa poursuite sur les niveaux 6^e et 5^e. La mise en place de groupes de besoins (ou de niveaux) entraîne des aberrations pédagogiques, une surcharge de travail, une dégradation des emplois du temps et un tri des élèves que le SNES-FSU refuse. Le SNES-FSU continuera de réclamer son abrogation, tant que ces groupes persisteront.

Le pacte : on n'en veut toujours pas !

Le pacte continue de se déployer. Le SNES-FSU continuera de demander son abandon. Le pacte ne peut être considéré d'aucune manière comme une hausse de la rémunération alors qu'il est conditionné à des missions supplémentaires.

HSA : non aux 2 HSA imposées !

Les SNES-FSU continuera de demander l'abandon de la possibilité d'imposer 2HSA. Cette mesure dégrade grandement les conditions de travail et la santé des enseignant.e.s .

Le rectorat de Normandie s'illustre à nouveau par un manque de soutien à ses personnels. Dans 2 établissements de l'académie, des élèves exclus définitivement pour des menaces sur des enseignants ont été réintégrés en appel par le Rectorat. L'incompréhension des équipes face à ces décisions en contradiction complète avec la lettre de rentrée de la Ministre qui insistait sur la protection des personnels a entraîné des grèves dans les 2 établissements. Le SNES-FSU les soutient et appelle la rectrice à revenir sur ces décisions qui ne sont pas cohérentes et qui dégradent le climat scolaire.

AESH

De nouveaux PAS sont créés dans l'académie, nous suivrons avec attention leur fonctionnement et accompagnerons les collègues. Ils ne doivent pas se substituer aux métiers déjà existants.

Santé

La protection sociale complémentaire nouvelle formule doit se mettre en place au 1^{er} mai 2026. La séparation de la Santé et de la Prévoyance risque de voir beaucoup de collègues se passer de cette dernière. De plus beaucoup de zones d'ombres sur les modalités de mise en place de ce contrat Santé obligatoire persis-

tent. Le SNES-FSU interrogera l'administration pour obtenir qu'aucun collègue ne soit mis en difficulté dans cette évolution tout en rappelant ses mandats du 100 % santé.

Le SNES-FSU constate une augmentation des difficultés rencontrées par les personnels concernant les décisions des conseils médicaux départementaux : délais de plus en plus longs, attitude déplacée de certains médecins experts... Le SNES-FSU saisira les instances académiques et nationales pour faire respecter les droits des personnels afin que, dans ce domaine aussi, ce ne soit pas la rigueur budgétaire qui prime sur la santé des personnels

Orientation et Parcours Avenir

Le Plan Avenir s'est accompagné d'une lettre d'intention commune du ministère et de Régions de France. Même si l'Éducation nationale garde la main sur l'accompagnement à l'orientation, les Régions sont très offensives sur leur intervention ainsi que celles des entreprises dans les projets d'établissement sur l'orientation. L'éducation à l'orientation est uniquement envisagée d'un point de vue pédagogique et cognitif. La généralisation de la plate-forme Avenir(s) de l'Onisep, les « compétences à s'orienter » s'inscrivent totalement dans cette perspective : pas de personnalité en développement, pas de question identitaire, l'important est de bien informer et d'apprendre aux élèves à s'orienter. Le Plan Avenir prévoit donc de former les professeur-es en particulier les PP, et de mobiliser les PsyEN pour se faire ! Le transfert de l'accompagnement de l'orientation sur les enseignant.e.s s'accélère.

Le SNES-FSU rappelle que les professeur-es, CPE et PsyEN sont des personnels concepteurs-trices de leur activité professionnelle. Or ce n'est pas le projet du MEN : dans le Plan Avenir, il est question de pilotage et de contrôle des activités réalisées par les élèves ainsi que des séquences et progressions menées par les personnels. Il faudra rendre compte ! La contribution des PsyEN est progressivement effacée. Les PsyEN interviendraient uniquement sur les situations complexes et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour le SNES-FSU, pas question de transformer les PsyEN en prestataires de service selon les besoins des établissements et des régions, et encore moins en agent-es de reporting ! C'est auprès des élèves que les PsyEN veulent exercer toutes leurs missions : pour un travail sur l'orientation synonyme de réflexion, de prise en compte des inégalités sociales et pour l'émancipation de tous-tes !

CPE

Les CPE sont de plus en plus soumis à des injonctions sécuritaires loin de la dimension éducative de leur métier. Entre empilement de protocoles («santé mentale», «harcèlement»...) et de dispositifs (« portable en pause »...), la pression est forte pour utiliser les vies scolaires comme variable d'ajustement. À l'heure où la jeunesse va mal, où elle a besoin de plus d'adultes, le manque de personnel formé.es dans les établissements est désastreux et a des conséquences terribles sur l'état d'esprit de nos collègues qui se disent « fatigué-es », « désabusé-es » et « en colère ». Le SNES-FSU rappelle son opposition à la fouille des sacs des élèves.

AED

L'arrivée à la 3e année du CDI des premiers AED doit être l'occasion de promouvoir la revendication d'une grille de progression salariale automatique pour les AED, le recrutement de personnels supplémentaires et des conditions d'emploi satisfaisantes pour permettent à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études, d'en finir avec le recrutement par les chef-fes d'établissement au profit d'un cadre de gestion académique que ce soit pour les CDD ou l'accès au CDI.

Carrières

Le projet de décret présenté en mai dernier en CSAMEN prévoyait un nouveau rythme d'évolution des carrières en classe normale, comportant quelques avancées (rythme unique de progression et transformation du 1^{er} rendez-vous de carrière en évaluation déconnectée de l'avancement), mais aussi un inadmissible rendez-vous de carrière installé en hors classe pour l'accès à la classe exceptionnelle, qui aurait servi de barrage définitif du plus grand nombre à son accès. Le Ministère a reporté d'au moins un an l'ensemble de ces mesures.

Le travail mené cet été, avec la collecte des nombreuses fiches syndicales de suivi et l'examen des tableaux de promotion de grade, a montré que dans notre académie, ces opérations comportaient de sévères dis-

criminations d'accès (classe exceptionnelle) voire des erreurs (hors-classe). Le SNES-FSU continuera à intervenir auprès du rectorat et dans les instances pour obtenir plus de transparence et d'informations tant auprès des organisations syndicales que des collègues, portera une exigence d'équité dans l'accès aux promotions de grade, et sollicitera à nouveau les collègues au travers des fiches syndicales, dans tous les corps. Le SNES-FSU continue, à travers ses combats pour des ruptures fortes en matière budgétaire et au travers de la question de l'attractivité, de porter et faire connaître son mandat historique de revalorisation : « tous et toutes agrégé.es revalorisé.es ».

Mineur.e.s isolé.e.s : un accueil digne et une scolarité pour chacun.e

De nombreux mineurs isolés se sont vus refuser l'accès à la scolarité dans l'Académie. Les militant.e.s du SNES-FSU, au sein de la FSU, ont soutenu ces jeunes très activement dans ce parcours du combattant et n'ont cessé de réclamer cet accès à la scolarité. De nombreuses situations restent non résolues. Le SNES-FSU, avec la FSU, continuera de soutenir ces jeunes afin qu'ils puissent être pris en charge et scolarisés.

Action

Après la mobilisation réussie du 10 septembre, la journée de grève intersyndicale du 18 septembre est une étape importante d'un puissant mouvement social pour exiger d'autres orientations budgétaires et leur financement, une autre répartition des richesses, de financement des Services publics, des revalorisations salariales, l'abrogation des réformes des retraites.

Le SNES-FSU portera la nécessaire poursuite de la mobilisation dès la semaine suivante, en appelant à 2 ou 3 jours de grève consécutifs dans le cadre intersyndical le plus large possible. Il faut annoncer un plan d'action clair et ambitieux, indiquant clairement une accélération du mouvement. Pour ce faire, le SNES-FSU organisera une vaste campagne d'heures d'information syndicale et d'assemblées générales dans les établissements, pour définir les modalités de poursuite du mouvement.

Le SNES-FSU réactivera les caisses de solidarité afin de permettre la mobilisation de toutes et tous.

Dans le cadre de l'AES, le SNES-FSU appelle les collègues à prendre part aux actions et aux mobilisations du 28 septembre « Marche des résistances, climat, justice et libertés »